
La question agraire aujourd'hui

*Hamid AIT-AMARA**

Le modèle paysan de développement agricole érige la paysannerie de l'Europe de l'Ouest en type universel. Certes, on ne peut nier les traits partagés par toutes les sociétés paysannes, le fait qu'elles soient composées de producteurs agricoles vivant en communauté et qui ont en commun une certaine vision du monde.

Redfield avait insisté dans sa définition de la société paysanne sur les critères d'homogénéité sociale et culturelle, l'isolement des sociétés paysannes, leur autonomie par rapport à la société englobante, davantage comme idéal que comme réalité. Les cultures locales ne fonctionnent pas dans un univers clos. Redfield a montré toute la dynamique de mise en relation entre culture locale et culture globale. Le contact avec la ville et la civilisation urbaine tendent à changer le caractère de la société paysanne et à lui imprimer la tendance générale vers la différenciation sociale.

Eric Wolf estime pour sa part que, pour rendre un concept comme "*peasant*" d'une quelconque utilité analytique, il faut définir les variables historique, sociale, idéologique et économique qui lui sont constitutives. Il faut donc reconnaître dans des configurations originales, des sociétés paysannes individualisées.

Henri Lefebvre a, par exemple, noté la diversité des structures agraires au sein d'un pays comme la France, villages de fortes structures communautés du Nord. Villages individualistes du midi.

Il ajoutait par ailleurs, qu'il n'y avait pas grande chose de commun entre le village français et le village du sud de l'Italie ou de l'Espagne. Que faudrait-il dire alors de l'Inde ou de la Chine !

* Sociologue, chercheur associé au Centre International des Hautes études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM-IAM).

Ce que l'on désigne communément par le vocable de paysan ou de paysannerie en Europe Occidentale est le produit d'un processus social au cours duquel le travailleur agricole immédiat s'est progressivement libéré des sujétions personnelles qui pesaient sur lui et a commencé à produire pour ses propres besoins.

La libération de la force de travail agricole était encore loin d'être réalisée partout en Europe à la fin du XXème siècle, puisque se maintenaient encore les grandes exploitations patriarcales et la grande propriété foncière avec ses dépendants (Cf. Max Weber). Cette évolution ne profite pas à tous les producteurs dont une partie, plus ou moins importante, reste soumise à des relations de dépendance à l'égard des propriétaires de la terre.

L'accès à la propriété n'a pas immédiatement suivi le travail libre du paysan. Il serait faux de penser que la paysannerie a été directement bénéficiaire de l'effacement progressif de la grande propriété seigneuriale. L'aristocratie terrienne féodale, la bourgeoisie ne céderont que progressivement leurs propriétés sous des modalités diverses (affermage à parcelles) à des conditions plus ou moins favorables, contre des prestations en travail¹.

Contrairement aux prédictions de ceux qui ont mythifié la paysannerie, lui conférant un caractère quasi intemporel, le développement du capitalisme s'accompagne d'un procès de dissolution de la paysannerie. A une étape de son insertion au marché, l'agriculture cesse d'être paysanne.

En Algérie, la petite polyculture, élevage de montagne et de piémont, céréales, légumes secs, arboriculture rustique, jardinage, a sans doute constitué une base vivrière pour les communautés paysannes jusqu'à un certain seuil de densité démographique².

De nombreuses observations attestent d'un développement technique et d'une certaine division sociale du travail dans cette deuxième moitié du XIXème siècle : moulins à huile et à farine, forgeron construisant l'outillage agricole, fabrication du textile, travail du cuir, fabrication d'armes, la colonisation va entraîner la ruine d'une économie locale.

¹ - Presque partout en Europe, la bourgeoisie a relayé la féodalité comme propriétaire du sol. L'Angleterre représente u cas limite qui exclut la paysannerie de la propriété de la terre.

² - "La massif de Collo comportait une société paysanne au sens plein du terme, c'est-à-dire caractérisée par une sédentarité complète, un fort attachement à la terre, une mise en valeur soignée et relativement intense. Leur structure sociale forte, régie par des règles coutumières encadrait solidement les statuts fonciers – la terre de statut melk était privatisée" (Marc Côte).

Les collectivités rurales se constituent autour d'une gestion de ressources naturelles, eau, terre, pâturage, selon l'abondance des terres et des populations, terres étaient réparties, partagées, entre terroirs de groupes familiaux et à réserves à usage collectif, selon les modes d'exploitation des ressources naturelles, par l'agriculture intensive et l'arboriculture, agriculture et l'élevage extensif ou le pastoralisme.

Rien ne laisse à penser que ce schéma ne constituait pas la norme de l'organisation sociale de la gestion des ressources naturelles. Des exemples nombreux nous en étaient encore fournis à la fin des années 1960.

Les collectivités ne sont pas repliées sur elle mêmes. Elles échangent à tous les niveaux de la vie sociale à travers un réseau dense d'institutions. La vie sociale rurale est intense, faite de déplacements, échanges économiques et culturels. Dans ces déplacements, les migrations de travail de longue ou courte durée ont une place importante.

Ce qui a sans doute le plus échappé à l'analyse du monde rural, c'est l'extraordinaire réseau de souks ou les paysans peuvent se fournir en denrées qu'ils ne produisent pas ou échanger leurs maigres surplus et il s'agit plus de troc que d'échanges monétarisés³. Marchés hiérarchisés et territorialisés, ils sont situés le plus souvent aux articulations sociales et territoriales. Ils constituent des lieux de contacts entre la plaine et la montagne. Autres réseaux, également entre la ville et la campagne, les "Zaouia", se présentent comme des lieux du savoir et d'enseignement dont les influences peuvent s'étendre au-delà du local ou du régional, voire entretenir des échanges de savoirs et d'adeptes au delà des frontières.

La ruine de la paysannerie algérienne a été décrite par de nombreux auteurs. Dettes imposées ou représailles contre les insurrections, frais de procès et d'enquêtes, dépossessions foncières, graves cataclysmes des années 1865-1869, famine des années 1920, vont plonger la paysannerie dans une crise fatale. Progressivement mise en concurrence avec les produits manufacturés importés de la métropole, l'agriculture de montagne et des piémonts, coupée de son territoire de plaine, soumis à la colonisation foncière, ne peut plus fournir à elle seule, les ressources nécessaires aux populations. Il faut chercher l'argent ailleurs.

Dès les années 1920, les flux migratoires sont devenus indispensables à la survie de régions entières.

L'effondrement de l'économie locale est à peu près générale après les années 1940. En un peu moins d'un demi-siècle, la population rurale a

³ - Cf, les équivalences données par Jacques Berque (cité par P. Bourdieu).

doublé et le passage a une agriculture plus intensive capable de nourrir une population plus nombreuse n'a pu se faire.

Comme bien d'autres⁴, Albert Camus qui parcourt la Kabylie du 5 au 15 juin 1939 est frappé par l'extrême misère du pays qu'il visite. "Je crois affirmer que 50% au moins de la population se nourrit d herbes et de racines et attendent pour le reste la charité administrative sous forme de distribution de grains..." écrivait-il dans un de ses articles en date du 6 juin 1939 intitulé "Un peuple qui vit d'herbes et de racines".

L' expérience du salariat est déjà longuement acquise. La réponse à la crise agricole est cherchée dans l'émigration proche et lointaine, vers la France essentiellement. Dès les années 1920, le flux migratoire et les ressources extérieures sont devenues indispensables à la survie de régions entières⁵. En 1930, on comptait aux alentours de 40.000 départs annuels, 66.000 en 1947, 194.500 en 1955, les retours restant nettement inférieurs. Le recensement de 1954 dénombrait 212.000 algériens en France, soit un homme sur sept.

Ces rappels sont d'autant plus nécessaires que continuent d'être soutenues les thèses selon lesquelles la politique agraire anti-paysanne du pouvoir, dans les années 1960, fondée sur les analyses de P. Bourdieu et A. Sayad du déracinement, serait au principe de l'échec de l'agriculture algérienne.

L'idée que l'on peut se faire de l'état social des campagnes à l'indépendance est évidemment importante pour juger de la pertinence des politiques agraires mises en œuvre. Ces analyses sur la situation rurale n'ont pas été mise en chantier. La colonisation a-t-elle décomposée la paysannerie algérienne ?

A la différence de l'Europe de l'Ouest après les révolutions bourgeoises, la sortie du système communautaire archaïque au cours du XIXème en Algérie, ne consolide pas la formation d'une paysannerie exploitant sa terre et libérée des contraintes collectives. Cette sortie s'ouvre sur un processus de prolétarianisation de la main d'œuvre agricole et de constitution de latifundia dépeuplés. La formation de grands domaines exportateurs de produits agricoles (céréales, fruits, ...) exploitant une main d'œuvre salariée misérable et généralisant le mini-fundisme autour d'eux a bouleversé en profondeur et durablement les structures agraires.

En 1905, les travailleurs dépendants, paysans sans terre, ouvriers agricoles et Khammés représentaient 42,2 % de la population rurale totale. En 1909, respectivement 32 et 13,7%, soit au total 45,7 % en 1914

⁴ - Le Secrétariat Social d'Alger écrit en 1954 "que la faim est encore le lot de la grosse majorité de la population algérienne".

⁵ - VERHAEREN.- L'immigration depuis 1946.- In Mondes en développement.

et 46,5% en 1950. Les paysans sans terre étaient plus nombreux que les propriétaires. Le mouvement de prolétarianisation et de pulvérisation de la propriété s'est poursuivi depuis.

Aujourd'hui on ne compte guère plus de 20 % le nombre de ceux comptés comme exploitant agricole qui vivent effectivement du travail de leur terre. Pour appréhender correctement les conditions de sortie du système latifundiaire, il faut se débarrasser de quelques idées simplistes qui continuent d'alimenter les analyses de la crise agricole algérienne, mise pour certains au compte des choix collectivistes et en faveur du salariat agricole, à l'image de ce que la collectivisation des terres a réalisé dans les pays de l'Europe de l'Est sous le communisme. Il ne s'agit pas de décollectiviser l'agriculture, de redonner la terre aux anciens propriétaires comme en Pologne ou en Russie. Au delà des ressemblances formelles, la réalité rurale algérienne renvoie à une trajectoire agraire bien différente de celle des paysanneries de l'Est européen. La prolétarianisation, la salarisation de la main d'œuvre agricole au cours de la formation des grands domaines coloniaux est ancienne et traverse plusieurs générations. Si bien que le problème n'est pas celui de la sortie du collectivisme à la soviétique mais d'un système d'agriculture latifundiaire dominant hérité de la colonisation..

Depuis les années 1980, le pouvoir a réduit cette question à la vente des terres publiques constituées par la nationalisation des fermes coloniales au lendemain de l'Indépendance. Distribuer la terre, faire des anciens salariés des fermes de colonisation, des propriétaires, ne suffit pas à reconstituer ou constituer une paysannerie. Il faut observer, dans cette perspective, que la généralisation de la propriété individuelle ne va pas changer grand chose à la structure sociale globale.

La pression sur la terre. limite les possibilités "d'une ascension vers la paysannerie" comme le constatait Max Weber à propos du prolétariat agricole des grands domaines de Prusse Orientale à la fin du XIXème siècle, grands domaines menacés de désagrégation par la hausse des salaires.

La propriété de 10 hectares en moyenne, alors qu'il en faut de 30 à 50 Hectares pour qu'un actif puissent s'employer à temps plein et vivre du produit de son travail, ne représentera pour beaucoup, qu'un stade transitoire vers la recherche d'un travail salarié permanent comme c'est le cas aujourd'hui pour a très grande majorité d'exploitants agricoles qui ne possède pas suffisamment de terre.

Que veut faire aujourd'hui le pouvoir algérien, quels types de rapports sociaux de productions envisage-t-il de favoriser?

Il semble qu'il ne sache pas très bien pour le moment. pressé qu'il est

de céder totalement à la tendance libérale du tout privé, mais ressentant quand même la nécessité de mettre quelques verrous à une situation qu'il pourrait évoluer au détriment des paysans.